

A Montreuil le 22 octobre 2026.

Information des élu.es FILPAC-CGT DS Smith France Au Comité de Groupe

Le Comité de Groupe DS Smith France s'est tenu le jeudi 22 octobre 2026. Il fait suite à une volonté des élu.es **FILPAC-CGT** DS Smith France d'obtenir les éléments de la période allant de mai 2025 au 31 décembre 2025 dans la mesure où l'arrivée de IP a changé les dates de clôture des comptes.

Bertrant DUDA DS Smith Gasny est élu secrétaire du Comité de Groupe et Aymeric MIEYEVILLE secrétaire adjoint du Comité de Groupe.

Le constat est sans équivoque, la rentabilité du groupe est en chute libre. Les erreurs stratégiques délibérées des hautes sphères vont maintenant gravement impacter les emplois dans nos sites, après Espaly qui a été victime d'une RCC (Rupture Conventionnelle Collective) pour 34 salarié.es, la fermeture de Savoie, mais aussi le licenciement collectif de 7 salarié.es sur Kunheim, il faut s'attendre à d'autres annonces peu réjouissantes. Il va falloir que la direction réponde de ses actes alors que la **FILPAC-CGT** DS Smith France avait alerté sur le virage industriel qui a été pris et qui mettait nos sites de production en péril. Elle va devoir assumer ses responsabilités !

Si toujours plus d'efforts sont demandés aux salarié.es, visiblement, du côté de « *nos amis actionnaires* », les dividendes restent à un niveau élevé. Pourquoi ne sont-ils pas appelé à fournir les mêmes efforts que les salarié.es alors que de leur côté ils ne produisent aucune richesse ! **Le summum, les sites payent les impôts au siège qui via un système d'optimisations fiscales n'en paie finalement pas en France. Finalement, banale histoire anormale, amoral mais visiblement légale.**

L'organisation des investissements a aussi longtemps animé les débats, la **FILPAC-CGT** DS Smith France ne peut admettre que ce sont de simples erreurs sans conséquence. Là aussi le constat est clair, chaque investissement se solde par des constats d'échecs avec du matériel qui est loin d'être au point, d'énormes difficultés pour redémarrer etc... Comment accepter qu'avec des frais de groupe, qui augmentent encore malgré les difficultés que nos sites rencontrent, la direction France ne soit pas en mesure d'avoir une équipe compétente. La **FILPAC-CGT** DS Smith France exige que les « *grands barons* » de notre groupe remette en place une équipe qui ait en charge les investissements mais aussi un plan de maintenance industriel digne des sites dont ils ont en charge. Quid aussi des choix fournisseurs, pourquoi ne pas s'appuyer sur l'expertise de DS Smith SYSTEM qui pourraient nous apporter des réponses concrètes à nos besoins avec des coûts bien moins

importants. Y-a-t-il une volonté déguisée de plomber DS Smith SYSTEM. Pire encore, la politique de maintenance industrielle est loin d'être au rendez-vous. La **FILPAC-CGT DS Smith** constate que les chiffres des taux de pannes sont fortement minorés pour tenter de faire croire que tout va bien. Mais comment peut-on avoir avec une véritable politique de maintenance préventive dans ces conditions ?

L'activité est basse un peu partout dans le groupe, le questionnement sur les pourcentages de clients pan-Européen doit être fait dans tous les sites et surtout l'impact économique sur nos chiffres d'affaires. Après la fermeture de Savoie qui relève de la stratégie de l'erreur, il reste encore le quid des CONSUMER dont le couperet devrait tomber dans les prochains jours. Alors que le groupe prône la bienveillance, il n'a pas l'air, espérons-le, de se rendre compte des effets dévastateurs de leurs décisions sur la santé des travailleuses et des travailleurs. Mais soyons tous rassurés, d'après la direction, la situation est sous contrôle, même si cette dernière n'a pas de plan A, elle travaille sur un plan B.

La situation des effectifs est aussi préoccupante, malgré quelques recrutements à la marge, c'est au total plus de 100 salarié.es en moins sur 2025. L'emploi de l'intérim est important sur certains sites. La **FILPAC-CGT DS Smith France** ne peut accepter une telle précarité. En France, notre groupe présente un taux d'intérim de 12,4% soit 549 **ETP (Équivalents Temps Plein)**.

Les élu.es **FILPAC-CGT DS Smith France** constatent que la politique de rémunération est totalement disproportionnée entre d'un côté une partie des salarié.es qui voient leur pouvoir d'achat se réduire drastiquement et d'un autre, les 10 plus hautes rémunérations qui captent un gros pourcentage de la masse salariale. La **FILPAC-CGT DS Smith France** exige une meilleure répartition des richesses. Les élu.es **FILPAC-CGT DS Smith France** dénoncent le manque de transparence sur les écarts de rémunération entre catégories socioprofessionnelles. En particulier, nous demandons des justifications précises concernant les fortes augmentations de rémunération observées chez certains cadres sur l'exercice 2025, dans un contexte où des efforts sont demandés à l'ensemble des salariés et où plusieurs sites font face à des situations préoccupantes. Cette situation alimente un sentiment profond d'injustice, d'incompréhension et de tension.

Les élu.es **FILPAC-CGT DS Smith France** **exigent des réponses claires, transparentes et argumentées**. Le respect du dialogue social, **la sincérité des informations transmises et l'équité de traitement entre les salarié.es sont des conditions indispensables à un climat social apaisé et à la construction d'un avenir industriel solide**. La **FILPAC-CGT DS Smith France** n'en peut plus d'entendre les voix de ces sirènes au parfum hors la loi !

Une date est programmée le 28 octobre 2027 pour le prochain comité de groupe.

La FILPAC-CGT DS Smith France.